



Maîtrise universitaire (Master) en Théologie

Plan d'études 2022

Présentation du cursus

Les études de Maîtrise universitaire en théologie (ci-après MaTh) constituent le second cursus de la formation de base en théologie. Elles sont ouvertes aux titulaires d'un Baccalauréat universitaire en théologie (BTh) d'une Université suisse et aux titulaires d'un titre jugé équivalent.

Le MaTh propose des enseignements dans les sept branches constitutives des études en théologie protestante :

1. Ancien Testament / Bible hébraïque (AT)
2. Nouveau Testament (NT)
3. Histoire du christianisme (HC)
4. Théologie systématique (TS)
5. Éthique (Eth)
6. Théologie pratique (TP)
7. Sciences des religions (SR)

Le MaTh est constitué de 90 ECTS d'enseignements et d'un mémoire de Master de 30 ECTS.

Les 90 ECTS d'enseignement sont organisés en 7 modules. Les 6 premiers modules, de 12 ECTS chacun, correspondent à 6 branches choisies par l'étudiant-e (Branches A à F). Le 7^e module, de 18 ECTS, est constitué d'enseignements à option.

Formes d'enseignement¹

Les enseignements du MaTh sont de trois types.

1 - Les cours-séminaires principaux

Dans chaque branche, chaque année, un cours-séminaire principal est dispensé en présence et à distance lors d'un même semestre. L'étudiant-e choisit, au début du semestre et pour chaque cours-séminaire indépendamment, la modalité (en présence ou à distance) selon laquelle il ou elle souhaite le suivre.

Déroulement

- En présence, le cours-séminaire principal est en principe dispensé à raison de 3 heures par semaine.

¹ Ne s'applique pas pour les sciences des religions (voir page 4).

- À distance, le cours-séminaire est dispensé par e-learning (enregistrements de cours donnés en présence, capsules audio/vidéos, enseignement-discussion en classe virtuelle, forums de discussion, etc.).

Évaluation

La validation notée de ces enseignements se fait sur la base d'un travail écrit de 36'000 à 45'000 signes, espaces et notes comprises (12 à 15 pages) et d'une présentation orale.

- En présence, la présentation orale se fait durant le semestre, lors d'une séance de séminaire.
- À distance, la présentation orale se fait durant le semestre, soit en classe virtuelle, soit sous la forme d'une capsule enregistrée, soit durant une journée en présence à la Faculté. Ces modalités pratiques sont précisées au début du semestre par l'enseignant·e.

En présence ou à distance, le travail écrit peut être complété à la suite de la présentation orale. La version définitive du travail écrit doit être rendue au plus tard une semaine avant le début de la session d'examens. La validation est notée.

2 - Les recherches personnelles dirigées (RPD)

Dans chaque branche, chaque année, une RPD est proposée lors du semestre durant lequel n'est pas proposé de cours-séminaire dans cette branche.

Déroulement

Pour les RPD, les étudiant·e·s en présence et à distance ne sont pas distingués.

La RPD est considérée comme un séminaire de recherche basé sur des séances collectives en ligne et des contacts individuels entre l'étudiant·e et l'enseignant·e. Dans ce cadre, l'étudiant·e constituera un dossier de recherche, sous la conduite de l'enseignant·e responsable et selon les critères et le calendrier annoncés au début du semestre.

Évaluation

La RPD est évaluée par un examen. Le recours à certains documents durant l'examen doit être défini avec l'enseignant·e au début du semestre.

L'examen a lieu dans la Faculté de rattachement de la ou du professeur·e responsable.

3 - Les enseignements à option

Chaque année, une liste d'enseignements à option correspondant à une offre de 6 crédits ECTS au minimum est publiée dans chaque branche. Il est également possible de valider un colloque, un cycle de conférences, un enseignement dans une autre Faculté ou un enseignement dans une autre Université avec l'accord de la conseillère ou du conseiller aux études/académique.

Liste des abréviations

C/S	Cours-séminaire
E	Examen écrit
O	Examen oral
V = A	Validation (UNIL) = Attestation (UNIGE)
Vmn = Evn	Validation mixte notée (UNIL) = Évaluation notée (UNIGE)

Structure générale du plan d'études du Master en théologie (120 ECTS)

Module 1	Branche A	12
	Cours-séminaire principal	6
	Cours-séminaire principal	6
Module 2	Branche B	12
	Cours-séminaire principal	6
	Cours-séminaire principal	6
Module 3	Branche C	12
	Cours-séminaire principal	6
	Cours-séminaire principal	6
Module 4	Branche D	12
	Cours-séminaire principal	6
	Recherche personnelle dirigée	6
Module 5	Branche E	12
	Cours-séminaire principal	6
	Recherche personnelle dirigée	6
Module 6	Branche F*	12
	Cours-séminaire principal	6
	Recherche personnelle dirigée	6
Module 7	Enseignements à option	18
	Selon la liste proposée	
Module 8	Mémoire de Master	30

Master en théologie (dès 2022)

Exigence du cursus d'études

L'étudiant-e valide les 8 modules du plan d'études du Master en théologie :

- Branche A (12 ECTS)
- Branche B (12 ECTS)
- Branche C (12 ECTS)
- Branche D (12 ECTS)
- Branche E (12 ECTS)
- Branche F (12 ECTS)
- Enseignements à option (18 ECTS)
- Mémoire (30 ECTS)

Les branches à choix sont : l'Ancien Testament, le Nouveau Testament, l'histoire du christianisme, la théologie systématique, l'éthique, la théologie pratique, les sciences des religions.

Chacun des modules 1 à 6 est consacré à une branche différente. L'étudiant-e choisit librement dans quel module elle ou il valide quelle branche.

Évaluations et conditions de réussite

L'étudiant-e doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 90 ECTS octroyés aux enseignements prévus dans le plan d'études, ainsi qu'à l'évaluation du mémoire. La réussite du Master est subordonnée à la réussite du Module 8 (mémoire de Master) ainsi qu'à la réussite des évaluations liées aux modules 1 à 7, en seconde tentative le cas échéant, pour un total d'au minimum 81 ECTS sur les 90 ECTS requis.

La tolérance de 9 crédits ECTS est accordée pour autant que les évaluations concernées aient obtenu en seconde tentative une note de 3.00 au minimum

Enseignements et évaluations

Parmi les enseignements, présentés ci-dessus par branche, l'étudiant-e choisit ses enseignements pour un total de 90 crédits en respectant la structure du plan d'études.

1. Dans les modules 1, 2 et 3 (Branches A, B et C), l'étudiant-e s'inscrit à deux cours-séminaires principaux.
2. Dans les modules 4, 5 et 6 (Branches D, E ou F), il ou elle s'inscrit à un cours-séminaire principal et une recherche personnelle dirigée.
3. Dans le cadre du 7^e module « Enseignements à option », il est possible d'ajouter une septième branche entière (Branche G).
4. Si la branche « Sciences des religions » est choisie dans les modules 1, 2, 3 ou 4, 5, 6 ou dans le cadre du 7^e module :
 - Le modèle d'enseignements (« cours-séminaire » + « recherche personnelle dirigée ») ne s'applique pas.
 - L'étudiant-e choisit ses enseignements sur la base de la liste des enseignements proposés en sciences des religions à l'UNIL ou à l'UNIGE d'un commun accord avec la conseillère ou le conseiller aux études/académique.
 - Les modalités d'évaluation et le nombre de crédits prévus pour chaque enseignement par l'unité dispensatrice s'appliquent.

Module 1 : Branche A

Obligatoire / 12 crédits

L'étudiant-e s'inscrit à deux cours-séminaires (en présence ou à distance) dans la branche de son choix et aux évaluations qui leur sont associées.

Enseignement	Forme	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche A (en présence ou à distance)	CS	Obligatoire	
Cours-séminaire principal dans la branche A (en présence ou à distance)	CS	Obligatoire	
Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche A (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Obligatoire	6
Cours-séminaire principal dans la branche A (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Obligatoire	6

Module 2 : Branche B

Obligatoire / 12 crédits

Cf. Branche A

Module 3 – Branche C

Obligatoire / 12 crédits

Cf. Branche A

Module 4 – Branche D

Obligatoire / 12 crédits

L'étudiant·e s'inscrit au cours-séminaire (en présence ou à distance) ainsi qu'à la recherche personnelle dirigée et aux évaluations qui leur sont associées.

Enseignement	Forme	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche D (en présence ou à distance)	CS	Obligatoire	
Recherche personnelle dirigée dans la branche D	RPD	Obligatoire	
Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche D (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Obligatoire	6
Recherche personnelle dirigée dans la branche D	E ou O	Obligatoire	6

Module 5 – Branche E

Obligatoire / 12 crédits

Cf. Branche D

Module 6 – Branche F

Obligatoire / 12 crédits

Cf. Branche D

Module 7 – Enseignements à option

Obligatoire / 18 crédits

L'étudiant·e s'inscrit aux enseignements de son choix et aux évaluations qui leur sont associées, pour un total de 18 crédits.

Si l'étudiant·e souhaite valider un colloque, un cycle de conférences, un enseignement dans une autre Faculté ou un enseignement dans une autre Université, elle ou il doit au préalable demander l'accord de la conseillère ou du conseiller aux études/académiques.

Enseignement	Forme	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche G (en présence ou à distance)	CS	Optionnel	

Recherche personnelle dirigée dans la branche G	RPD	Optionnel	
Cours-séminaire principal dans la branche supplémentaire (en présence ou à distance)	CS	Optionnel	
Recherche personnelle dirigée supplémentaire	RPD	Optionnel	
Enseignement à option selon la liste proposée par branche	Selon	Optionnel	
Cours de langue	Selon	Optionnel	
Semaine intensive du Bachelor	S	Optionnel	
Colloque ou cycle de conférence		Optionnel	
Enseignement dans un autre cursus, une autre Faculté ou une autre Université	Selon	Optionnel	
Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Cours-séminaire principal dans la branche G (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Optionnel	6
Recherche personnelle dirigée dans la branche G	E ou O	Optionnel	6
Cours-séminaire principal supplémentaire (en présence ou à distance)	Vmn = Evn	Optionnel	6
Recherche personnelle dirigée supplémentaire	E ou O	Optionnel	6
Enseignement à option selon la liste proposée par branche	Selon	Optionnel	Selon
Cours de langue	Selon	Optionnel	Selon
Semaine intensive du Bachelor	S	Optionnel	3
Colloque ou cycle de conférence	Vmn = Evn	Optionnel	3
Enseignement dans un autre cursus, une autre Faculté ou une autre Université	Selon	Optionnel	Selon

Module 8 – Mémoire

Obligatoire / 30 crédits

Le mémoire doit être réalisé dans une branche dans laquelle au moins 12 ECTS d'enseignement (cours-séminaires principaux ou recherche personnelle dirigée) sont suivis et réussis par l'étudiant·e. L'écrit et la soutenance reçoivent une note unique.

L'étudiant·e choisit un·e enseignant·e qui dirigera son mémoire sur une thématique pour laquelle elle ou il a donné son accord. Sauf accord écrit de la Directrice ou du Directeur, l'étudiant·e doit remettre son mémoire selon les modalités qui prévalent au sein de sa Faculté d'immatriculation 3 semaines au plus tard avant la soutenance.

La soutenance peut se tenir dans le cadre d'une session d'examens ou de manière anticipée dans le respect des dispositions prévues dans le RE, Art. 23, al. 4.

Évaluation	Modalité	Statut	ECTS
Mémoire	Mémoire	Obligatoire	30

Calendrier des enseignements offerts dans le cadre de chaque branche

Enseignements	Heures	Semestre	Forme	Évaluation	ECTS
Ancien Testament / Bible hébraïque					
C/S principal d'Ancien Testament	3	Automne	C/S	Vmn = Evn	6
RPD d'Ancien Testament	0	Printemps	S	E ou O	6
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon*	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon*	3
Nouveau Testament					
C/S principal de Nouveau Testament	3	Printemps	C/S	Vmn = Evn	6
RPD de Nouveau Testament	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon*	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon*	3
Histoire du christianisme					
C/S principal d'histoire du christianisme	3	Automne	C/S	Vmn = Evn	6
RPD d'histoire du christianisme	0	Printemps	S	E ou O	6
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon*	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon*	3
Théologie systématique					
C/S principal de théologie systématique	3	Printemps	C/S	Vmn = Evn	6
RPD de théologie systématique	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon*	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon*	3
Éthique					
C/S principal d'éthique	3	Automne	C/S	Vmn = Evn	6
RPD d'éthique	0	Printemps	S	E ou O	6
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon*	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon*	3
Théologie pratique					
C/S principal de théologie pratique	3	Printemps	C/S	Vmn = Evn	6
RPD de théologie pratique	0	Automne	S	E ou O	6
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon*	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon*	3
Sciences des religions					
Voir la liste des enseignements proposés en Sciences des religions à l'UNIL ou à l'UNIGE.					
Hors discipline					
Enseignement optionnel 1	2	Automne		Selon	3
Enseignement optionnel 2	2	Printemps		Selon	3